



**HAL**  
open science

**How Professors Think? Inside The Curious World of Academic Judgement, M. Lamont Harvard University Press, London, New-York (2009). 330 pp**

Pascal Ragouet

► **To cite this version:**

Pascal Ragouet. How Professors Think? Inside The Curious World of Academic Judgement, M. Lamont Harvard University Press, London, New-York (2009). 330 pp. 2011, pp.142-144. 10.4000/sdt.7541 . hal-03681269

**HAL Id: hal-03681269**

**<https://hal.science/hal-03681269>**

Submitted on 30 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

---

# How Professors Think? Inside The Curious World of Academic Judgement, M. Lamont

Harvard University Press, London, New-York (2009). 330 pp.

Pascal Ragouet

---

## RÉFÉRENCE

Michèle Lamont, *How Professors Think? Inside The Curious World of Academic Judgement*, Harvard University Press, London, New-York (2009). 330 pp.

- 1 La question de l'évaluation scientifique est devenue, ces dernières années, en France un sujet épineux. Les mouvements apparus en 2008 et 2009 en réaction aux réformes de l'université se sont d'ailleurs saisis de cette thématique. Les discours critiques sur l'évaluation se sont multipliés, certains se signalant par un scepticisme foncier à propos de la capacité des évaluateurs à jouer le jeu de l'excellence et de la rétribution au mérite, voire à développer un jugement fondé et désintéressé sur leurs pairs. Dans ce contexte, la lecture du dernier ouvrage de Michèle Lamont, professeure au département de sociologie de l'université d'Harvard, ne peut être que bénéfique pour qui souhaite prendre un peu de recul par rapport à ces questions.
- 2 L'auteure se propose d'y explorer « le monde curieux du jugement académique ». Le livre est dense tout en restant clair, ouvert sur le plan théorique sans sacrifier à un œcuménisme stérile. Il a le mérite de dévoiler la complexité des processus d'évaluation et, notamment, la diversité des logiques d'action animant les évaluateurs trop souvent réduits à des stratèges soucieux de la préservation de leurs « intérêts ». Sur ce point, M. Lamont entend se démarquer des analyses de Pierre Bourdieu. Les acteurs ne sont pas motivés exclusivement par l'amélioration de leur position mais aussi par leur implication dans des *collective problem solving* (p. 20). L'évaluation par les pairs est aussi une entreprise interactionnelle à forte charge émotionnelle dont il convient de rendre

compte en ne négligeant pas les techniques de maintien de l'estime de soi ou de la dignité des évalués. L'ouvrage est composé de sept chapitres suivis d'une annexe où M. Lamont décrit précisément la méthodologie mise en œuvre.

- 3 Le chapitre introductif propose un exposé rigoureux de l'objet analysé, de la méthode mobilisée et du positionnement théorique de l'auteure. L'une des difficultés qu'il y a à s'interroger sur le processus d'évaluation tient à l'inexistence d'un consensus transdisciplinaire sur le sens à donner à ce terme. Au centre du processus d'allocation des ressources symboliques, matérielles et institutionnelles interne au champ scientifique, l'évaluation par les pairs présente la caractéristique d'être peu visible. Elle prend place au sein de chambres délibératives auxquelles l'auteure s'est précisément intéressée afin d'y repérer des « cultures de l'évaluation ».
- 4 Ce concept, élaboré en référence à celui de « style de pensée » proposé par Ludwig Fleck, désigne non seulement les écrits que les experts produisent lorsqu'ils discutent de leurs évaluations mais aussi la signification qu'ils donnent aux différents critères mobilisés, le poids accordé à chacun d'entre eux et leur définition de l'excellence. En outre, les cultures de l'évaluation incluent les conceptions qu'ont les évaluateurs des rapports entre l'évaluation et les dynamiques de pouvoir, leur capacité à juger et à parvenir à un consensus, leur conception des frontières disciplinaires, leur avis concernant la question de savoir si la subjectivité n'a pas une influence corruptrice sur l'évaluation ou si, au contraire, elle ne lui est pas consubstantielle.
- 5 M. Lamont développe une analyse pragmatique de l'évaluation arc-boutée sur une méthodologie qualitative. Quatre-vingt-un entretiens ont été réalisés avec des universitaires, membres de jurys ayant pour vocation de classer les candidats à l'octroi d'une subvention. L'approche privilégiée par l'auteure emprunte à l'ethnométhodologie et à l'interactionnisme, parce qu'ils sont centrés sur « l'accomplissement collectif de la vie sociale et de l'ordre social » (p. 17), mais aussi aux traditions américaines et européennes de l'analyse pragmatique et culturelle. On relève notamment un certain nombre d'emprunts aux *science studies* concernant l'expertise, la crédibilité, la stabilisation des faits et la clôture des controverses. L'enjeu de l'étude est finalement d'analyser les situations concrètes au cours desquelles le sens des normes constitutives de l'*ethos* scientifique mertonien est créé. Dans les trois chapitres suivants, l'auteure traite du travail d'évaluation proprement dit, des conditions qui le rendent possible et de ses difficultés.
- 6 Dans le chapitre 2, il est question de la mission des *program officers* consistant à sélectionner les évaluateurs, à superviser les débats et, dans le respect de l'autonomie des jurys, à encadrer leurs délibérations. On y apprend que les experts prennent en compte un grand nombre de critères dans leurs démarches d'évaluation. Certains sont relatifs aux projets de recherche présentés, à leurs contenus, à leurs appareils de référence, à leur adéquation aux objectifs du programme, d'autres concernent plutôt le ou les candidats, leur surface sociale et leur itinéraire. Ceci étant dit, ces critères évoluent souvent au fur et à mesure de la découverte des projets, ce qui implique une élaboration itérative du classement des projets.
- 7 L'une des difficultés de la recherche menée par M. Lamont réside dans l'identification des mécanismes présidant à l'émergence d'un accord alors même que les évaluateurs travaillent seuls et développent des méthodes d'évaluation très personnelles. Ce consensus résulterait de la co-construction *in situ* de règles de délibération (chapitre 4). La pratique de l'évaluation suppose en premier lieu que les protagonistes s'inscrivent

dans le cadre de l'échange rationnel, qu'ils partagent une certaine foi dans la justice de l'évaluation par les pairs. L'investigation révèle ensuite que les évaluateurs ont coutume de respecter le principe de souveraineté disciplinaire et celui de la bienséance respectueuse afin que se maintienne la collégialité. Le premier principe consiste à respecter l'autorité des évaluateurs procédant à l'expertise de projets inscrits dans leur propre discipline. L'adhésion à ce principe suppose du coup la mise en œuvre d'une démarche de « contextualisation cognitive » consistant à respecter les modèles méthodologiques et épistémologiques propres à la discipline des candidats, ce qui aboutit à la défense d'un certain pluralisme méthodologique. Cet esprit d'ouverture est l'une des traductions de cette bienséance nécessaire à la pérennisation de la collégialité.

- 8 Ces règles, qui émergent au fil des débats, permettent de conjurer certaines influences potentiellement néfastes : celle des inclinations personnelles et de la subjectivité — dont les évaluateurs sont parfaitement conscients —, celle des relations entre experts sur les débats, relations qui, elles-mêmes, peuvent être marquées par les informations éventuelles dont chacun dispose sur les autres, celle enfin du hasard dont les experts admettent sans mal qu'il peut jouer un rôle.
- 9 Ceci étant dit, ces règles ne constituent pas des garde-fous absolus contre la mise en œuvre de stratégies d'alliance et les pratiques de *horse-trading*, c'est-à-dire de négociations très dures, souvent secrètes et impliquant parfois des compromissions. M. Lamont montre ainsi que, lors des votes, apparaissent des stratégies d'alliance liées à des affinités personnelles et/ou conceptuelles. Le vote stratégique et la pratique du marchandage sont, sinon inévitables, tout au moins assez communs en dépit de la place centrale que les experts accordent à l'universalisme. Les échanges de bons procédés ne sont donc pas absents des débats et des délibérations. Les règles ne permettent pas non plus d'éviter totalement les conflits dont les sources sont essentiellement la rupture des rapports de bienséance, le commérage et le manque de constance et de cohérence des critères avancés par les évaluateurs. Sur ce point, M. Lamont insiste sur l'existence de tensions récurrentes entre les tenants des approches quantitatives et des approches qualitatives. Le problème est complexe car le souci de maintenir la constance et la cohérence des critères se heurte au principe de contextualisation cognitive qui implique l'adoption de critères différents pour l'évaluation des projets. La tâche de cadrage des *program officers* s'avère par conséquent assez délicate, d'autant plus que les appartenances disciplinaires exercent une influence forte sur le processus d'évaluation par le fait qu'elles jouent sur la définition de l'excellence, de la qualité et de l'originalité (chapitre 5).
- 10 Dans le chapitre 6, l'auteure montre qu'à côté des critères de qualité s'ajoutent également ceux d'interdisciplinarité et de diversité disciplinaire. La question de l'articulation entre la qualité des projets et leur diversité disciplinaire est bien évidemment délicate dans la mesure où elle aboutit à une mise en tension des principes de méritocratie et de démocratie. Pour M. Lamont, cette tension « nous aide à comprendre pourquoi, si souvent, excellence et diversité ne fonctionnent pas comme des critères alternatifs de l'évaluation, mais comme des facteurs additionnels et complémentaires » (p. 238). Les évaluateurs sont en fait conscients qu'une standardisation des profils et des itinéraires pourrait aboutir à la longue à un déclin de la recherche scientifique.

- 11 Ce livre est un véritable plaidoyer pour l'évaluation par les pairs. Tout en énonçant des résultats susceptibles d'être d'un secours certain pour qui souhaiterait étendre l'analyse à l'évaluation dans les revues, les maisons d'édition universitaire ou lors des recrutements, M. Lamont invite à une réflexion plus globale sur la question en nous proposant des éléments susceptibles de relativiser l'expérience française en matière d'évaluation, notamment par comparaison avec le système américain. Dans l'ultime chapitre, l'auteure fait fort justement remarquer qu'en France : « le cynisme à l'égard de la méritocratie est souvent considéré comme allant de soi, comme si l'évaluation était étroitement et directement dépendante de réseaux interpersonnels, du localisme. Il est possible que l'intense compétition qui a lieu en France pour l'accès à des positions en faible nombre conduise les candidats à dénier toute légitimité au système, en désignant les vainqueurs comme étant simplement de meilleurs stratèges ou les bénéficiaires de soutien performant émanant de leurs réseaux » (p. 245).
- 

## AUTEURS

### PASCAL RAGOUET

Département de sociologie, université Victor-Segalen - Bordeaux 2, 3 ter, place la Victoire, 33076  
Bordeaux cedex, France  
pragouet[at]orange.fr